

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **3 avril 2017**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 François Vallières
Siège No 2 Julie Gagnon	Siège No 5 Alain-Serge Vigeant
	Siège No 6 Martin Bahl

Est également présente  
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**R 2017-04-086**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



**ORDRE DU JOUR**  
**Séance du 3 avril 2017**

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 13 mars 2017

**Conseil**

**Administration**

- 4 Adoption des comptes à payer - Mars 2017
- 5 Adoption rapport financier 2016
- 6 Entente partage droits d'imposition carrières/sablières 2016
- 7 Renouvellement permis d'exploitant de salles - Régie du cinéma
- 8 Enseigne bureau municipal
- 9 Développement - affiche

**Sécurité incendie**

- 10 Achat Avril 2017
- 11 Séminaire de formation prévention - Partage St-Germain-de-Grantham

**Voirie**

- 12 Adjudication contrat - Pavage 1er rang
- 13 Adjudication contrat - Rapiéçage 2017
- 14 Adjudication contrat - Rechargement 1er rang
- 15 Embauche - surveillant carrières/sablières 2017
- 16 Embauche entretien espaces verts - saison 2017

### **Hygiène du milieu**

17 Prolongement réseau d'égout - Demande de certificat d'autorisation

### **Urbanisme et zonage**

18 Formation COMBEQ - Règlement sur le prélèvement des eaux

### **Loisirs et culture**

19 St-Jean-Baptiste - Autorisation parade

### **Général**

#### **Varia :**

20 **Correspondance**

Correspondances reçues - Mars 2017

21 **Période à l'assistance**

22 **Levée de l'assemblée**

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2017-04-087**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 13 MARS 2017**

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 mars 2017, tel que présenté et rédigé.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

#### **CONSEIL**

#### **ADMINISTRATION**

**R 2017-04-088**

### **4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – MARS 2017**

Il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mars 2017, tels que présentés.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2017-04-089**

### **5. ADOPTION RAPPORT FINANCIER 2016**

**ATTENDU QUE** le cabinet FBL s.e.n.c.r.l. a effectué l'audit du rapport financier pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2016 ;

**ATTENDU** la présentation du résumé à ce sujet ;

**ATTENDU QUE** les états financiers sont déposés au présent conseil, chaque membre du conseil en ayant reçu copie ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 préparés par le cabinet FBL s.e.n.c.r.l. Il est aussi résolu que le FBL s.e.n.c.r.l. inscrive les états financiers sur SESAMM.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2017-04-090

**6. ENTENTE DE PARTAGE DROITS D'IMPOSITION CARRIÈRES/SABLIÈRES 2016**

**ATTENDU** l'entente de partage des droits d'impositions des carrières et sablières avec la municipalité d'Ulverton devant être prise chaque année;

**ATTENDU QUE** le montant 2016 pour le partage des droits d'impositions est de 6 073.80 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'autoriser M. Jean Parenteau, maire et la directrice générale, Madame Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la municipalité, l'entente de partage des droits d'impositions des carrières et sablières pour l'année 2016 et à faire le paiement de 6 073.80 \$.

Il est aussi résolu d'affecter le revenu reporté du montant versé.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

R 2017-04-091

**7. RENOUVELLEMENT PERMIS D'EXPLOITANT DE SALLES – RÉGIE DU CINÉMA**

**ATTENDU** que les droits exigibles reliés au permis d'exploitant de salles pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2017 au 30 avril 2018 sont de 61.25 \$ ;

**ATTENDU QUE** le paiement doit parvenir à la Régie du cinéma avant le 30 avril 2017 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'effectuer le paiement de 61.25 \$ pour les droits exigibles reliés au permis d'exploitant de salle pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2017 au 30 avril 2018.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2017-04-092

**8. ENSEIGNE BUREAU MUNICIPAL**

**ATTENDU QUE** suite à l'approbation du nouveau logo de la municipalité, celle-ci souhaite faire une affiche pour le bureau municipal ;

**ATTENDU QUE** l'affiche sera partagée avec Synpatik Média Inc. à raison de 60 % pour la municipalité et 40 % pour Synpatik ;

**ATTENDU** la soumission reçue d'Enseigne de L'Avenir inc. au montant de 945 \$ plus taxes pour deux plexis avec lettrage et un montant estimé à 575 \$ pour changer ballast, lampes et vérification des connexions ;

**ATTENDU QUE** Synpatik pourra défrayer les coûts de leur partie d'enseigne ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'autoriser la fabrication et installation d'une enseigne au bureau municipal. Il est aussi résolu que le coût de l'enseigne de 945 \$ plus taxes soit facturé à raison de 60 % à la municipalité et 40 % à Synpatik Média Inc. Il est aussi résolu que la municipalité paie la portion estimée à 575 \$ pour changer ballast, lampes et vérification des connexions.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2017-04-093

**9. DÉVELOPPEMENT - AFFICHE**

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite promouvoir le futur développement domiciliaire en par le biais d'une affiche sur le futur site ;

**ATTENDU** la soumission reçue d'Enseigne de l'Avenir Inc. au montant de 840 \$ plus taxes pour l'enseigne incluant structure et installation ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de faire l'installation d'une enseigne par Enseigne de L'Avenir inc. au montant de 840 \$ afin de promouvoir le futur développement domiciliaire.

Il est aussi résolu d'affecter l'excédent accumulé non affecté du montant de la dépense.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**SÉCURITÉ INCENDIE**

R 2017-04-094

**10. ACHATS AVRIL 2017**

**ATTENDU QU'**une demande d'achat est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



**Service incendie Municipalité de L'Avenir**

**Demande d'achat pour avril 2017**

	Coût unit.	Qté	Total	
<b><u>Autopompe 608</u></b>				
02 220 00 525	Remplacement des deux gyrophares arrière (un est scrap et l'autre achève)	590.00 \$	2	1 180.00 \$
<b><u>Matériel d'intervention</u></b>				
02 220 00 725	Tuyau d'arrosage 5/8 x 50 pi en polyuréthane (-40 C) service intense avec pistolet réglable et brosse pour la décontamination des habits de combat sur place	130.00 \$	1	130.00 \$
02 220 00 725	Escabeau 1 marche pour décontamination	45.00 \$	1	45.00 \$
<b><u>Télécommunications</u></b>				
02 220 00 529	Pile de remplacement pour radio Icom	85.00 \$	1	85.00 \$
<b>Total de la demande</b>			<b>1 440.00 \$</b>	

**ATTENDU QUE** ces éléments ont déjà été déposés et acceptés au budget 2017 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 1 440 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2017-04-095

**11. SÉMINAIRE DE FORMATION PRÉVENTION – PARTAGE ST-GERMAIN-DE-GRANTHAM**

**ATTENDU QUE** Monsieur Martin Jolicoeur-Viau, capitaine à la prévention, travaille également à la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham à raison de 3 jours par semaine ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham a inscrit M. Jolicoeur-Viau à un séminaire de formation sur la gestion en prévention qui aura lieu le 5 et 6 avril prochains à Saint-Sauveur ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham demande à la Municipalité de L'Avenir si celle-ci souhaite participer au prorata des jours de travail soit 40 % du coût de la formation et des dépenses à la Municipalité de L'Avenir et 60 % à la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham ;

**ATTENDU QUE** le coût de la formation est de 395 \$ plus taxes, hébergement et frais de déplacement ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu que la Municipalité de L'Avenir participe au paiement du Séminaire de formation sur la gestion en prévention qui aura lieu le 5 et 6 avril prochains. Il est aussi résolu que la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham facture à la Municipalité de L'Avenir 40 % du coût de la formation, de l'hébergement et des frais de déplacement.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**VOIRIE**

R 2017-04-096

**12. ADJUDICATION CONTRAT – PAVAGE 1<sup>ER</sup> RANG**

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait un appel d'offres sur SEAO pour le pavage du 1<sup>er</sup> rang sur une distance de 5,2 kilomètres ;

**ATTENDU QUE** les résultats sont les suivants :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix</b>
Pavage Drummond Inc.	445 919.73 \$
Sintra Inc.	450 023.65 \$
Eurovia Québec Construction Inc.	486 884.75 \$
Smith Asphalte Inc.	503 222.58 \$

**ATTENDU QUE** lors de l'ouverture des soumissions, le prix annoncé de Smith Asphalte était de 94 474.95 \$ suite à une erreur de calcul s'étant glissée à l'item 1.4 ;

**ATTENDU QUE** suite à un avis juridique de Me Annie Aubé, la soumission a été recalculée et que le montant corrigé est de 503 222.58 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire soit Pavage Drummond Inc. au montant de 445 919.73 \$ taxes incluses. Il est aussi résolu que le projet soit financé en partie par la subvention du TECQ et en partie du revenu reporté de carrières/sablères.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2017-04-097**

**13. ADJUDICATION CONTRAT – RAPIÉÇAGE 2017**

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait un appel d'offres sur invitation dans le but de faire du rapiéçage ;

**ATTENDU QUE** quatre soumissionnaires ont été invités soit Vallières Asphalte inc., Smith Asphalte inc., Pavage 132 et Pavage Drummond inc. dont les résultats sont les suivants :

<b>RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ</b>	<b>Vallières Asphalte Inc.</b>	<b>Smith Asphalte Inc.</b>	<b>Pavage 132</b>	<b>Pavage Drummond Inc.</b>
\$ / tonne métrique	<b>102.25 \$</b>	117.50 \$	112.95 \$	113.00 \$
X 200 tonnes	<b>20 450.00 \$</b>	23 500.00 \$	22 590.00 \$	22 600.00 \$
TPS	<b>1 022.50 \$</b>	1 175.00 \$	1 129.50 \$	1 130.00 \$
TVQ	<b>2 039.89 \$</b>	2 344.12 \$	2 253.35 \$	2 254.35 \$
Total	<b>23 512.39 \$</b>	27 019.12 \$	25 972.85 \$	25 984.35 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'octroyer le contrat de rapiéçage mécanisé à Vallières Asphalte Inc. aux termes et conditions stipulés dans le cahier de charges.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2017-04-098**

**23. ADJUDICATION CONTRAT – RECHARGEMENT 1<sup>ER</sup> RANG**

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait un appel d'offres sur invitation dans le but de faire l'achat de matériel de rechargement pour le 1<sup>er</sup> rang ;

**ATTENDU QUE** trois soumissionnaires ont été invités soit Excavation J. Noël Francoeur Inc., Carrières PCM Inc. et Construction DJL Inc. dont les résultats sont les suivants ;

	<b>J. Noël Francoeur Inc.</b>	<b>Carrières PCM Inc.</b>	<b>Construction DJL Inc.</b>
Prix	8.75 \$	11.15 \$	11.40 \$
X 4 500 tonnes	39 375.00 \$	50 175.00 \$	51 300.00 \$
TPS	1 968.75 \$	2 508.75 \$	2 565.00 \$
TVQ	3 927.66 \$	5 004.96 \$	5 117.18 \$
Total	45 271.41 \$	57 688.71 \$	58 982.18 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'octroyer le contrat de matériel de rechargement pour le 1<sup>er</sup> rang à Excavation J. Noël Francoeur Inc. aux termes et conditions stipulés dans le cahier de charges.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2017-04-099**

**15. EMBAUCHE SURVEILLANT CARRIÈRES/SABLIÈRES 2017**

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite embaucher une personne à raison de 10 heures par semaine afin de faire la surveillance des carrières/sablières ;

**ATTENDU QUE** Monsieur Gilles Mailloux, inspecteur en urbanisme, a déjà fait la surveillance par le passé et est intéressé par le poste pour 2017 ;

**ATTENDU QUE** Monsieur Mailloux connaît bien le territoire et les carrières, il est proposé de lui offrir le même taux horaire que l'an dernier qui est de 15 \$ et le remboursement du kilométrage selon la politique en vigueur ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu que Monsieur Gilles Mailloux soit surveillant de carrières/sablières pour 2017 au taux horaire de 15 \$ plus remboursement du kilométrage selon la politique et ce, du 8 mai au 20 octobre 2017.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2017-04-100**

**16. EMBAUCHE ENTRETIEN ESPACES VERTS – SAISON 2017**

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite faire l'embauche de personnes responsables de l'entretien des espaces verts pour la saison d'été 2017 ;

**ATTENDU QUE** Monsieur Jean-Claude Lefebvre et Monsieur Adrien Labelle ont manifesté leurs intérêts pour les postes qu'ils occupaient en 2016 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'embaucher Monsieur Jean-Claude Lefebvre afin de faire l'entretien de la pelouse du 14 mai 2017 au 7 octobre 2017 pour environ 8 heures par semaines au taux horaire de 12,50 \$ et de faire l'embauche de Monsieur Adrien Labelle pour l'entretien des terrains et de la piste cyclable et plus précisément le coupe bordure au taux horaire de 12.50 \$ pour environ 16 heures par semaine.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**R 2017-04-101**

**17. PROLONGEMENT RÉSEAU ÉGOUT – DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION**

**ATTENDU QUE** la municipalité demande un certificat d'autorisation pour le prolongement du réseau d'égout domestique sur la route Boisvert et les rues Manon et Cloutier ;

**ATTENDU** la résolution no. R 2016-06-160 mandatant la firme WSP pour préparer les plans et demande de certificat d'autorisation au MDDELCC ;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit confirmer au MDDELCC certains engagements concernant le programme de suivi ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu de mandater la firme WSP Canada Inc. afin de soumettre au MDDELCC une demande de certificat d'autorisation pour la réalisation des travaux de prolongement du réseau d'égout domestique sur la route Boisvert et les rues Manon et Cloutier.

**Il est aussi résolu** que la Municipalité s'engage à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation quant à la conformité des travaux réalisés avec l'autorisation accordée.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

#### **URBANISME ET ZONAGE**

**R 2017-04-102**

#### **18. FORMATION COMBEQ – RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX**

**ATTENDU** la formation sur le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection offerte le 23 mai à Sherbrooke par la COMBEQ au coût de 289 \$ plus taxes ;

**ATTENDU QUE** 50% du coût de la formation est remboursé par la MMQ ;

**ATTENDU QUE** M. Gilles Mailloux, inspecteur, s'est dit intéressé à suivre cette formation ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'autoriser M. Gilles Mailloux à s'inscrire à la formation sur le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection offerte le 23 mai à Sherbrooke par la COMBEQ au coût de 289 \$ plus taxes. Il est aussi résolu de rembourser les frais de déplacement, et ce, selon la politique en vigueur.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

#### **LOISIRS ET CULTURE**

**R 2017-04-103**

#### **19. ST-JEAN-BAPTISTE – AUTORISATION PARADE**

**ATTENDU QUE** la municipalité est en accord avec la tenue, sur le site des Loisirs, de la Fête populaire de la St-Jean Baptiste organisée par le comité des loisirs le 24 juin prochain ;

**ATTENDU QU'**une variété d'activités en plein air sera offerte dans le cadre de cette fête ainsi qu'une parade sur la rue Principale et sur la route Boisvert ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser que pour la Fête de la St-Jean Baptiste, soit permis une parade circulant sur la rue Principale ainsi que la route Boisvert de la municipalité.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.



## GÉNÉRAL

### VARIA

#### 20. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de mars 2017 est remis à tous les conseillers.

#### 21. PÉRIODE À L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2017-04-104

#### 22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, de lever la séance à **20 heures 29 minutes**.

\_\_\_\_\_  
Jean Parenteau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Suzie Lemire  
directrice générale –  
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Signé le 1<sup>er</sup> mai 2017.**

Fournisseur	Description	Montant
Groupe DPI	R2017-10-239 Décalque scotchlite	224,20 \$
Remorquage Québec Centre inc	Sortir coté de la route - Mack blanc	353,89 \$
8086923 Canada inc	Location de site - Mars 2017	344,91 \$
Service de sécurité ADT Canada inc	Télésurveillance du 01/04/17 au 30/06/17	200,02 \$
Vanier Isabelle	Essence, pièce pour tracteur	220,86 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	229,20 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette, jeu de douille, colle contact	113,64 \$
Bell Canada	394-2741 du 16/03/17 au 15/04/17	97,59 \$
Bell Canada	394-3032 du 16/03/17 au 15/04/17	113,87 \$
Bergeron Jean-Piere	R2016-04-085 Réparation camion pompe	1 595,00 \$
Les Équipements J.A.	R2017-03-073 Laveuse à pression	2 833,33 \$
Martin Jolicoeur-Viau	Déplacement préventionniste - Mars 2017	15,12 \$
Commission scolaire des Chênes	R2017-01-019 Formation sur ronde de sécurité véhicules	570,04 \$
Commission scolaire des Chênes	Formation pompier I - 5e versements sur 6	765,00 \$
La Coop des Montérégiennes	R2017-03-079 Tuyau, connecteur, robinet	16,47 \$

La Coop des Montérégiennes	R2017-03-073 Pièces pour installation machine pression	39,03 \$
La Coop des Montérégiennes	R2017-03-073 soupape, tuyau,	5,84 \$
La Coop des Montérégiennes	R2017-03-079 Boulons, soupape, valve, ampoule	25,18 \$
CSST	Avis de cotisation 2016	300,73 \$
Dufort Geneviève	Remb tx non résident (Xavier - Hockey)	600,00 \$
Fournitures ind. MEGA Ltée	Boulons, écrous, rondelles - Mack blanc et rouge	66,60 \$
Garage J. Fortier	Batteries - Unité d'urgence	518,49 \$
PP Deslandes	R2017-03-073 Disjoncteur connecteur - Machine pression	199,70 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Garage municipal	1 438,11 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Salle des Loisirs	258,45 \$
Hydro Québec	Bureau du 11/01/17au 13/03/17	1 193,60 \$
Hydro Québec	Gloriette du 11/01/17au 13/03/17	42,24 \$
Hydro Québec	Salle des Loisirs du 11/01/17au 14/03/17	632,15 \$
Hydro Québec	Garage municipal du 11/01/17au 14/03/17	1 132,14 \$
Marco mini-mécanique	Remplacer filtre et huile moteur - Tous les véhicules	1 151,11 \$
Canac	R2017-03-079 Ultraprime blanc, couvre boîte - Loisirs	158,82 \$
Canac	Escompte sur facture 0871270	(1,38) \$
Canac	R2017-03-079 Appliqué murale - Loisirs	59,42 \$
Canac	Escompte sur facture 0879693	(0,52) \$
Canac	R2017-03-079 Peinture, rouleau, adhésif	251,10 \$
Canac	Escompte sur facture 0886396	(2,18) \$
Canac	R2017-03-079 Poignées, canevas	83,29 \$
Canac	Escompte sur facture 0883543	(0,72) \$
Canac	R2017-03-079 Armoire salle des loisirs	1 029,03 \$
Canac	Escompte sur facture 0890725	(8,95) \$
Canac	R2017-03-079 Robinet cuisine, canevas, miroir	136,55 \$
Canac	Escompte sur facture 0902715	(1,19) \$
Canac	R2017-03-079 Évier, filtre, équerre, boîte électrique	185,12 \$
Canac	Escompte sur facture 0902439	(1,61) \$
Canac	R2017-03-079 Crédit sur ultraprime	(50,48) \$
Canac	Escompte sur crédit 0903360	0,44 \$
Coté Luc	Huile moteur - Camion pompe, citerne	96,00 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil d'avril 2017	101,55 \$
Robitaille Equipement inc	Peigne plat, wedge - Niveleuse	1 515,95 \$
La Coop Fédérée	Diesel garage	2 055,47 \$
La Coop Fédérée	Diesel garage	1 103,00 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Moteur essuie-glace - Mack blanc	284,32 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Valve - Mack blanc	291,50 \$
Tapis Michel Laplume inc	R2017-03-079 Prélart, ciment, colle et moulure	540,94 \$
Médias Transcontinental S.E.N.C.	Publication - Travaux routiers 2017	248,23 \$

Lafond Caroll Ann	R2017-03-079 Achat pour cuisine	298,02 \$
Revêtement St-Laurent	R2017-03-079 Pose préart	344,93 \$
Précourt Olivier	Contrat TEU - Mars 2017	1 270,47 \$
Ville de Drummondville	Frais ouverture dossier constat 002280 SPAD	164,50 \$
Lemire Suzie	Remboursement inscription registre véhicules lourds	134,00 \$
Hydraulique & Technologie Drummond	Boyau, rod, o'ring - Tracteur et niveleuse	162,02 \$
Pinault Line	Déplacement caisse - Mars 2017	101,64 \$
Pinault Line	Achat 100 timbres	97,73 \$
Mailloux Gilles	Déplacement urbaniste - Mars 2017	66,10 \$
	<b>SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER</b>	<b>26 009,62 \$</b>